



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

défense : budget

Question écrite n° 74507

## Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin appelle la plus vive attention de M. le ministre de la défense sur l'avenir préoccupant des industries françaises de l'aéronautique militaire et, plus particulièrement, concernant les crédits accordés à la recherche. Après les attentats du 11 septembre, les commandes d'avions civils et militaires ont reculé. Globalement, sur l'année 2001, cette baisse est de l'ordre de 6,9 % par rapport au record de l'année 2000. Les inquiétudes dans le domaine militaire sont de nature structurelle en France et en Europe. En effet, le Gouvernement américain a dévoilé un plan massif de soutien à son industrie militaire, octroyant récemment une rallonge de 48 milliards de dollars à son budget de la défense pour 2003, alors qu'en France les crédits de recherche et d'équipement des armées ne cessent de reculer. Paris va perdre son rang de chef de file européen au profit de Londres. Il apparaît que les crédits d'équipement de l'armée de l'air ont reculé de 30 % depuis 1990. De plus, les difficultés des industries aéronautiques militaires européennes et françaises risquent de se répercuter sur la compétitivité de la branche civile, compte tenu des énormes transferts de technologie que va entraîner l'augmentation du budget de la recherche militaire prévue par le président Bush, en faveur des entreprises américaines. Par conséquent, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que l'objectif du modèle d'armée 2015 soit atteint et que la France puisse retrouver son rang de leader européen pour la défense et assurer le développement de nos entreprises aéronautiques.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Abelin](#)

**Circonscription :** Vienne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74507

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** défense

**Ministère attributaire :** défense et anciens combattants

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 mars 2002, page 1621